



CERCLE NAUTIQUE
CALÉDONIEN



AVIS DE COURSE

Régates du Challenge des croiseurs 2023

Organisé par le Cercle Nautique Calédonien



Dates :

- ✓ Régate d'ouverture : Prologue le samedi 28 janvier 2023

Régates du challenge :

- ✓ Régate Challenge 1 : le ~~samedi 11 février 2023~~ reportée au samedi 1^{er} avril – parcours technique (bananes)
- ✓ Régate Challenge 2 : le samedi 4 mars 2023 – parcours côtier
- ✓ Régate Challenge 3 : le samedi 24 juin 2023 – parcours technique (bananes)
- ✓ Régate Challenge 4 : le samedi 22 juillet 2023 – parcours côtier
- ✓ Régate Challenge 5 : le samedi 26 août 2023 – parcours technique (bananes)
- ✓ Régate Challenge 6 : le samedi 28 octobre 2023 – parcours côtier



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN

Tous les départs ont lieu à 13H30, Baie des Citrons

1. RÈGLES

- 1.1** Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021-2024,
- 1.2** Les règlements fédéraux,
- 1.3** Les Réglementations Spéciales Offshore. L'armement de sécurité des voiliers participant aux régates doit être conforme à la catégorie 4 des Réglementations Spéciales Offshore. (cf. [document en ligne sur le site de la Fédération Française de Voile](#))

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1.** La régate est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B, C ou D norme CE pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 4^{ème} catégorie de navigation des Réglementations Spéciales Offshore.
- 2.2.** Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière des règlements de la marine marchande.
- 2.3.** Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 2.4.** Chaque équipage doit être composé d'au moins 2 personnes.
- 2.5.** Pour être classés en temps compensé à la régate du prologue, aux régates du challenge et au challenge, les monocoques doivent disposer d'un certificat de jauge ORC club valide, établi au minimum 10 jours avant la régate.
- 2.6.** Pour la régate du prologue et chaque régate du challenge, un classement en temps compensé IRC sera établi pour les monocoques disposant d'un certificat de jauge IRC valide, établi au minimum 10 jours avant la régate
- 2.7.** Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur le site du CNC www.cnc.asso.nc et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis.
- 2.8.** Les inscriptions seront closes le vendredi précédent la régate à 11h00. Le skipper devra fournir auprès du secrétariat du club le nom, prénom, numéro de licence de chaque équipier participant à la régate.
- 2.9.** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - Le certificat de jauge ou de conformité
 - Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis, par régate sont de :

Membre :	1 000 F/régate
Invité (Non membre) :	2 000 F/régate

-50% pour les moins de 23 ans

Licence FFVoile obligatoire pour tous.

Aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué en cas de non-participation ou d'abandon.



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN

4. LES INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront transmises au plus tard la veille de la régate d'ouverture

5. CLASSEMENT

Le système de points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

Il y aura pour chaque régate un classement, s'il y a au moins 3 bateaux inscrits pour chaque classement :

- Monocoque -ORC club toute catégorie et par groupe
- Monocoque – IRC toute catégorie et si besoin par groupe
- Monocoque – temps réel toute catégorie
- Multicoque – temps réel toute catégorie

Le classement de chaque journée de régate sera obtenu ainsi :

Une (1) course devra être validée pour valider la régate.

Courses retirées : Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses en retirant son plus mauvais score.

Classement général du Challenge :

- (a) Chaque régate fait l'objet d'un classement.
- (b) Le classement général du challenge sera réalisé sur la somme des points des régates de chaque bateau, moins son plus mauvais résultat. Le prologue ne compte pas dans le classement du challenge annuel.
- (c) Si un bateau ne participe pas à une régate alors il reçoit pour cette régate, le nombre total d'inscrits à la régate +1.

6. COMMUNICATIONS RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmissions radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

7. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

8. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cercle Nautique Calédonien au 26.27.27 ou par mail informations@cnc.asso.nc